

Mission d'évaluation finale du Programme Gouvernance Locale Redevable (PGLR)

Termes de références (TDR)

1. Description du contexte

Dans le cadre de son programme de coopération avec le Mali, l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas a élaboré un Plan Stratégique Pluriannuel (PSP) couvrant la période 2019-2022. Ce PSP est bâti autour de 3 principaux thèmes de coopération : i) Droit et Santé en matière de sexualité et de reproduction ; ii) Eau et Sécurité alimentaire et secteur privé ; iii) Sécurité et Etat de Droit.

Dans le cadre de la mise en œuvre du thème Sécurité Etat de Droit de son PSP, l'Ambassade a financé une proposition d'un consortium de 3 ONG néerlandaises (ICCO, OXFAM et SNV), intitulée « *Programme de Gouvernance Locale Redevable* » (PGLR).

Le PGLR fait partie d'un ensemble de dispositifs opérationnels du thème « Sécurité et Etat de Droit » du PSP de l'Ambassade à savoir:

- Le programme TIEN SIRA, qui recherche un meilleur accès des citoyens à la justice, à travers un réseau BAJJ (Bureau d'Assistance juridique et judiciaire) et de parajuristes ;
- Le projet 'renforcement de la chaîne pénale' qui soutient les acteurs du secteur judiciaire malien et les institutions (formelles et informelles) dans les régions de Gao, Tombouctou, Mopti et Ségou pour leur permettre de rendre une justice crédible et efficace aux citoyens maliens ;
- Le projet 'prison Mandela' visant à humaniser les conditions de détention conformément aux règles Nelson Mandela pour élever le niveau du respect des droits des détenus ;
- L'appui envisagé au processus de Décentralisation Budgétaire pour de meilleurs services sociaux de base fournis par les communes à travers une promotion de la performance et de la redevabilité (en cours de développement) ;
- L'appui à la lutte contre la corruption et la promotion de la transparence et de l'intégrité.

Le contexte de mise en œuvre du PGLR, qui a démarré le **1^{er} novembre 2014**, est principalement un contexte de sortie de crise qui place au centre de la réflexion nationale et du dialogue politique Etat/Partenaires Techniques et Financiers, les questions de gouvernance, de décentralisation, de citoyenneté, mais aussi de reddition de comptes et de gestion durable des facteurs de conflits, tels que le foncier et les ressources naturelles. Ce programme innovant vise à mobiliser la jeunesse, une composante largement majoritaire de la population malienne mais peu représentée dans les instances locales et coutumières comme vecteur de sensibilisation des populations et de contrôle citoyen des affaires locales des communes. Cette jeunesse peut jouer un rôle dans l'amélioration de la cohésion sociale, ou à tout le moins ne pas contribuer à sa dégradation.

Le contexte est enfin marqué principalement par un grand turn-over ministériel, ayant eu des répercussions aux niveaux de la décentralisation et de la jeunesse : 4 ministres en charge de la décentralisation; 3 ministres en charge de la Jeunesse et de la construction citoyenne depuis le début du programme. Des scissions, changements de dénominations et fusions successives ont été la réalité de ces secteurs pendant cette période.

Le démarrage du PGLR a été suivi par celui de deux autres programmes d'appui à la gouvernance locale, financés les Coopérations suisses et les Etats-Unis. Il s'agit pour le premier du Programme de redevabilité porté par OXFAM et le Réseau Réussir la Décentralisation qui intervient notamment dans les régions de Tombouctou et Mopti. Pour le second, il s'agit du Programme Gouvernance Locale porté par TETRA TECH ARD.

Le projet avait tablé sur une situation sécuritaire améliorée dans les zones d'intervention, ce qui n'est pas encore le cas. Ces données ont eu des incidences sur sa mise en œuvre.

2. Aperçu sur le programme

Le programme est mis en œuvre sur une période de 6 ans (1^{er} novembre 2014 au 31 décembre 2020). D'un coût total de **16.77 millions d'euros**, il est structuré autour de 3 principaux thèmes :

- ⇒ Thème 1. La participation politique et le contrôle citoyen de la gouvernance et de la redevabilité :
- ⇒ Thème 2 : La médiation culturelle et sportive au service de la cohésion sociale et du développement durable :
- ⇒ Thème 3 : La promotion des mécanismes de résolution des conflits et de gestion des terroirs.

Théorie de Changement

La logique d'intervention du programme, modifiée suite à l'évaluation mi-parcours est déclinée dans le tableau ci-après :

Le programme PGLR cherche à réduire le fossé qui sépare le citoyen et les institutions locales (collectivités territoriales), depuis l'avènement de la décentralisation. Pour ce faire, il travaillera sur 3 hypothèses de changement :

=> Une bonne compréhension de la décentralisation par le citoyen (particulièrement les jeunes filles et garçons) et par les élus locaux, ainsi que le développement d'espaces de débats publics, de la transparence et de la reddition de comptes dans la gestion des affaires locales peuvent réduire considérablement cette distance ;

=> La création d'emplois et activités économiques dans la culture, le sport et autres secteurs innovants pour les jeunes filles, garçons ruraux et urbains, alphabétisés ou non, dans un contexte post crise, leur permettra de veiller localement sur les principes de transparence, de reddition de comptes et d'influencer l'action publique locale dans le sens de l'intérêt général;

=> L'exercice de transformation des conflits locaux et le financement d'activités « connectrices » des communautés, à des échelles supra-communales, est porteuse de cohésion sociale et propice à la redevabilité et à la reddition des comptes par les collectivités territoriales.

L'ambition du programme est de contribuer aux autres dispositifs du champ de la gouvernance financé par le Ministère à la réussite du pari de la décentralisation, indispensable à la stabilisation du Mali.

Plus spécifiquement, le cadre de résultats du programme se résume comme suit :

Objectifs, résultats et indicateurs du PGLR
Objectif global : Contribuer au développement des services sociaux de base
1. Degré de confiance de la jeunesse aux autorités communales (1.1 + au moins un autre)
1.1. Réalisations des autorités communales en faveur des jeunes (culture, sport, emploi)
1.2. Passation des marchés publics (information, participation aux choix et à la qualité des investissements)
1.3. Conditions d'accès des services communaux (état civil, régies/recettes et dépenses, voirie, foncier et ressources naturelles)
1.4. Qualité des services communaux (état civil, régies/recettes et dépenses, voirie, foncier et ressources naturelles)
2. Progression du nombre moyen de consultations prénatales par CSCOM dans les communes appuyées (Au moins le 2.1)
2.1. Nombre moyen de Consultation Pré- Natales (CPN) 1, 2, 3 et 4 faites par les femmes enceintes
3. % de points d'eau potable fonctionnel (Critère : satisfaire 3.1, 3.3 et 3.4)
3.1. % de point d'eau (PMH, AES, PGD) en bon état
3.2. Nombre de point d'eau avec un système de cotisation/redevance
3.3. Points d'eau avec un comité de gestion
3.4. Existence d'un système de maintenance/réparation
Objectif spécifique: Améliorer la gestion des affaires publiques locales
4. % de conseils communaux transparents (Satisfaire à tous les indicateurs opérationnel 4.1 à 4.7)
4.1. Débat public sur le budget communal
4.2. Restitution publique sur le compte administratif
4.3. Diffusion trimestrielle par la radio des informations sur le recouvrement des impôts et taxes
4.4. Diffusion par la radio des informations sur la programmation et la passation des marchés publics
4.5. Diffusion par la radio des informations sur les décisions prises lors des réunions du conseil communal

4.6. Diffusion par la radio des informations sur les coûts et conditions d'accès aux différentes prestations (état civil et foncier/domaine)
4.7. Diffusion par la radio des informations sur les procédures de recrutement des contractuels de la commune, s'il y a lieu
5. % d'Organismes de Gestion des Services Publics (OGSP) transparents (satisfaire 5.2, 5.3 et 5.4)
5.1. Nombre d'OGSP (ASACO, AUEP, 10% des CGS) répertoriés
5.2. Nombre d'OGSP (ASACO, AUEP, 10% des CGS) ayant une convention avec la mairie
5.3. Nombre d'OGSP (ASACO, AUEP, 10% des CGS) qui ont restitué leur bilan annuel en Assemblée Générale
5.4. Nombre d'OGSP (ASACO, AUEP, CGS) à jour du renouvellement des instances de gestion
5.5. Nombre d'OGSP (ASACO, AUEP, CGS) transmettant un rapport à la mairie selon la convention
6. % des agences étatiques Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ), Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) transparentes en matière de création d'emploi
6.1. Nombre d'agences étatiques (APEJ, ANPE) répertoriées
6.2. Proportion des agences étatiques de créations d'emploi (ANPE, APEJ) publiant des informations (radios, affichage, bulletin) sur les opportunités et les emplois créés au niveau communal
Résultat 1. Un mouvement pérenne (une culture) de jeunes citoyens et citoyennes actifs et engagés dans la gouvernance est en marche
Indicateur N°7. Nombre de Jeunes leaders (H & F) constitués (Satisfaire le 7.1)
7.1. Nombre de jeunes leaders (h/f)
7.2. Nombre de jeunes leaders renforcés et actifs en citoyenneté et gouvernance (h/f)
7.3. Nombre de jeunes leaders faisant des restitutions à leurs membres (h/f)
Indicateur N°8. Nombre d'associations de base touchées par les restitutions des Jeunes Leaders (Nb H & F touché)
8.1. Nombre d'associations de base répertoriées
8.2. Nombre d'associations de base touchées par les restitutions des jeunes leaders
8.3. Nombre de participants aux restitutions des Jeunes Leaders (h/f)
Indicateur N°9. Evolution du nombre de postes détenus par les Jeunes au sein des conseils communaux, des comités de gestion de services publics (santé, eau potable, éducation) et de gestion de conflits (Y inclus % de jeunes et femmes)
9.1. Nombre de poste détenus par les jeunes au sein des conseils communaux
9.2. Nombre de poste détenus par les jeunes au sein des OGSPs (santé, eau potable, éducation)
9.3. Nombre de poste détenus par les jeunes au sein des commissions de gestion des conflits
Résultat 2. Les citoyens et citoyennes ont accru leur influence (contrôle citoyen) sur les décisions locales
Indicateur N°10. Nombre de citoyens conscients et actifs en matière de gestion des affaires locales (sondage annuel au marché) / Satisfaire au 10.1 et 10.3
10.1. Nombre de citoyens qui déclarent avoir payé leurs impôts et taxes
10.2. Nombre de citoyens qui connaissent les services rendus par la mairie (état civil, recettes et dépenses, voirie, foncier et ressources naturelles)
10.3. Nombre de citoyens qui ont participé au moins une fois au cours des 12 derniers mois à une action citoyenne ou de veille citoyenne (contestation/influence d'une décision des autorités) : débat public, restitution publique, assemblée générale des OGSP
Résultat 3. : Les autorités locales et les OGSP sont plus redevables dans la gestion des fonds et des services publics
Indicateur N°11. Nombre de débats publics réalisés (Y inclus % de jeunes H & F) (Calcul: satisfaire 11.1 et 11.5)
11.1. Nombre de communes qui font le débat public sur le budget facilité avec des supports simplifiés et adaptés pour le citoyen (l'année en cours)
11.2. Nombre d'OGSP et OSC qui ont participé au débat public
11.3. Nombre de participants au débat public sur le budget communal (h/f) et pourcentage de jeunes et de femmes
11.4. Nombre de débats publics couverts par les radios locales
11.5. Nombre de communes qui font la restitution publique sur le compte administratif
11.6. Nombre d'OGSP et OSC qui ont participé à la restitution publique
11.7. Nombre de participants à la restitution publique et pourcentage de jeunes et de femmes
11.8. Nombre de restitutions publiques couvertes par les radios locales
Indicateur N°12. Nombre d'OGSP faisant des restitutions publiques à leurs membres / usagers (Y inclus % de jeunes H & F)
12.1 Nombre total d'OGSP (Santé, éducation, eau potable) répertoriés (10% des CGS, 100% des PGD, AES, PMH, 100% des ASACO)
12.2 Nombre d'OGSP faisant des restitutions publiques à leurs membres
12.3 Nombre de participants à la restitution publique (h/f) des OGSP sur leur bilan annuel
Indicateur N°13. % des communes de la zone d'intervention ayant un système d'information transparent sur la gestion des affaires locales (Satisfaire le 7.3)
13.1. Nombre total des communes du Programme
13.2 Nombre de communes inscrites dans le SIT-PGLR

13.3. Nombre total de communes alimentant le SIT-PGLR
13.4 Evolution du nombre de communes primées au concours sur la Transparence
Résultat 4: Les activités culturelles et sportives et innovantes portés les Jeunes ont augmentés / ont été développés
Indicateur N°14. Nombre d'emplois créés dans l'économie de la culture et des sports et autres filières innovantes (Y inclus % de jeunes et femmes) / Critère : Addition du 14.2, 14.3 et 14.4
14.1. Nombre d'emplois créés (temps plein et temps partiel) dans l'économie de la culture et des sport et autres filières innovantes (h/f)
14.2. Nombre d'emplois créés (temps plein et temps partiel) via le fonds gouvernance (h/f)
14.3. Nombre d'emplois créés (temps plein et temps partiel) via autres financements (h/f)
Indicateur N°15. % Centres communaux de jeunesse fonctionnels (Maison des Jeunes) / (Satisfaire au moins le 15.1, 15.3 et 15.5)
15.1. Nombre d'espace(s) reconnu(s) au nom des jeunes
15.2. Existence d'un minimum d'équipements (tables, chaises, matériels de sonorisation, etc.)
15.3. Existence d'une structure de gestion, incluant la jeunesse (personne ou groupe de personnes responsable de l'animation du centre)
15.4. Existence d'un plan d'action annuel d'animation du centre
15.5. Des activités en rapport avec les jeunes s'y tiennent au moins une fois par trimestre
Indicateur N°16. 50% du fonds de crédit a servi à la création d'entreprises par les femmes / (Calcul: satisfaire au 10.2)
16.1 Taux de décaissement du fonds
16.2 % du montant décaissé pour les entreprises de femmes
Résultat 5: Les initiatives de prévention et de gestion des conflits concernant les ressources naturelles et le foncier ont augmenté
Indicateur N°17. Nombre de conflits gérés liés aux RN et au foncier (y compris tensions apaisées)
17.1. Nombre de conflits référés aux commissions
17.2. Nombre de conflits réglés à la satisfaction des parties grâce à l'intervention des commissions impliquées

Le budget initial du programme a été rehaussé deux fois, portant ainsi à 16.77 millions d'euros, la contribution totale de l'Ambassade à ladite activité pour la période Novembre 2014 – Décembre 2020 :

- La première rallonge budgétaire repose sur la mise en place d'un fonds flexible de financement de petits projets de gouvernance, à caractère impactant pour le PGLR, dont le cœur d'activité, la gouvernance locale, constitue en réalité un thème transversal pour les programmes de l'Ambassade. Ainsi, toutes les requêtes de financement dans les 3 thèmes du PSP de l'Ambassade sont éligibles au fonds flexible. La décision d'approbation des projets soumis au fonds flexible incombe au consortium de mise en œuvre du PGLR ;
- La deuxième rallonge budgétaire faite suite à l'évaluation mi-parcours externe finalisée en avril 2017 qui a permis à l'Ambassade de disposer d'un jugement indépendant sur le bon déroulement des activités du programme et des éventuelles mesures d'ajustement à prendre, en vue de s'assurer son succès. Cette évaluation a confirmé la pertinence du programme par les résultats et effets déjà atteint après deux ans de mise en œuvre. Cette évaluation a convaincu l'Ambassade de le faire profiter à plus de communes. C'est ainsi que l'effectif de base de 51 communes d'intervention a été majoré à 180 communes sur la base d'un ajout budgétaire de 6.77 millions d'euros.

L'Ambassade a aussi commis une expertise extérieure pour faciliter un exercice d'autoévaluation de la prise en compte du genre par les partenaires de mise en œuvre de son programme de Coopération avec le Mali. Cet exercice a abouti à des mesures spécifiques de renforcement des approches sensibles au genre pour les différents programmes financés.

Il y a lieu de noter que le PGLR couvre 180 communes, sur les 302 communes que comptent les 4 régions d'intervention de l'Ambassade.

Les zones d'interventions du projet :

Le programme intervient dans 180 communes réparties entre 24 cercles des 4 régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao/Ménaka qui sont les zones d'intervention du programme (liste complète de communes d'intervention en Annexe).

3. Objectif et résultats attendus de la mission d'évaluation

L'objectif de la mission est de disposer à la fois :

- ⇒ d'une appréciation indépendante du niveau d'avancement du programme vers les objectifs, résultats, effets et impacts escomptés et selon les plans définis, fondé sur les critères d'évaluation de l'OCDE/CAD¹
- ⇒ d'un avis indépendant sur la pertinence d'une deuxième phase du programme et, à l'affirmative, sur le scénario proposé par le consortium ainsi que sur leurs incidences budgétaire et opérationnelle. La formulation de cet avis devra se fonder sur les constats sortants de l'évaluation finale, ainsi que d'une analyse de la complémentarité du PGLR par rapport aux autres programmes/projets œuvrant dans le domaine de gouvernance locale, la transparence et de la décentralisation.

Les principaux résultats attendus sont :

- ⇒ Un atelier de restitution des constats, conclusions et recommandations préliminaires de la mission ;
- ⇒ la production d'un draft de rapport de mission ;
- ⇒ la production du rapport final de mission intégrant les éventuelles observations / amendements de la séance de restitution.

4. Questions évaluatives

4.1 Les 5 ans à date du programme

Pertinence

- a) Les lignes d'actions du programme sont-elles en adéquation avec les besoins légitimes des jeunes et des communes d'intervention (élus locaux, services communaux, Organismes Gestionnaires des Services Publics (OGSP) de base : ASACO, AUEP, CGS, comités de gestion des conflits en lien avec les ressources naturelles et le foncier) ? Existe-il une analyse actuelle des priorités et défis auxquelles les jeunes (h/f) sont confrontés dans les zones prioritaires du projet ?

Cohérence interne et externe

- b) Est-ce que la logique d'intervention du programme (hypothèses de changement et chaîne des résultats) restent en adéquation avec les contextes des zones d'intervention, qui sont dynamiques et peut-être variés ?
- c) Est-ce que le programme a pu s'adapter aux changements contextuels liés à la sécurité, y inclus à travers une actualisation des analyses de risques réguliers ?
- d) Est-ce que l'organisation du programme, ses approches et outils permettent d'atteindre les résultats et objectifs fixés ?
- e) Est-ce que les activités du projet ont contribué à l'objectif général du projet, et de quelle manière ?

Efficacité

- f) Quel est le niveau de réalisation des 'outputs' et 'outcomes' du programme, au regard des prévisions ?
- g) Comment la dimension genre a été prise en compte dans la mise en œuvre du projet ?

Efficience

- h) Les ressources humaines, financières et autres du programme sont-elles utilisées de façon optimale pour atteindre les résultats attendus ? Existe-t-il des scénarii alternatifs, à moindre coût, qui peuvent être envisagés, tout en garantissant les mêmes résultats ?
- i) Quelle est la qualité du système de suivi et évaluation établi par le programme, y inclus les indicateurs et le système de collecte de données ?
- j) Comment était la collaboration et la coordination entre les trois partenaires, leurs partenaires locaux et le gouvernement (national, local) pour assurer une mise en œuvre effectif ?

¹ À savoir la pertinence, efficacité, cohérence, efficience, impact et durabilité;

Durabilité

- k) Les résultats planifiés par le programme peuvent-ils être durables ? Existe-t-il déjà un faisceau d'indices permettant d'augurer qu'ils perdureront à la fin du programme ?
- l) Est-ce que le programme a pris des mesures pour mieux garantir la durabilité de ces investissements, et de quelle manière ?

Effets/impact

- m) Y a-t-il des prémices d'effets prévus ou non, positifs ou non, perceptibles après 5 ans d'intervention ?
- n) Est-ce que les hypothèses de changement à la base du programme étaient correctes ? Est-ce que ils peuvent être vérifiés par les données ?
- o) Quelles leçons sont à tirer du projet et sa mise en œuvre qui pourraient informer une deuxième phase éventuelle ?
- p) Est-ce que on peut constater – en matière des effets produits par le programme – une différence entre les communes d'intervention et celles qui n'ont pas reçu un soutien du programme ?

4.2 La deuxième phase du programme

- q) La deuxième phase du programme est-elle utile, faisable et à caractère impactant pour les populations des régions d'intervention du PGLR ?
- r) Quel est le scénario optimal de la deuxième phase, celui ayant le plus d'avantages coûts-bénéfices pour les groupes cibles du programme ?
- s) Quel est le coût-avantage d'une deuxième phase du PGLR ?
- t) Les capacités du consortium et de ses partenaires de mise en œuvre actuels et potentiels sont-elles en faveur d'une deuxième phase ?
- u) La proposition du Consortium relative aux moyens nécessaires pour l'option de mise en œuvre est-elle cohérente et rationnelle ? sinon, quels sont les nécessaires réajustements à la proposition ?
- v) Quels sont les principaux risques liés à une deuxième phase du programme et quelles sont les nécessaires mesures à prendre pour les mitiger ?
- w) Quel moyens de co-financement pourraient être envisagés ?

5. Orientations méthodologiques

Il s'agira pour la mission de combiner l'analyse documentaire, l'observation participante et des entretiens et visites de terrain à Bamako et à l'intérieur du Mali, pour aboutir à des constats solides et à des conclusions et recommandations opérationnelles traçables. C'est à l'équipe de consultants de proposer la méthodologie spécifique de l'évaluation, sur base des questions des TdR.

Les visites de terrain doivent concerner Ségou, Mopti et l'une des 2 régions du nord (Gao ou Tombouctou). Le choix de communes à visiter par l'équipe d'évaluation sera fait sur base de critères bien définis et objectifs. Le PGLR organisera le déplacement et les réunions avec les personnes à rencontrer dans les chefs-lieux de régions, mais – en raison de l'objectivité – assistera pas aux échanges. En tout état de cause, il est à prévoir dans le plan de travail du consultant :

- ⇒ une réunion technique de démarrage, au cours de laquelle les termes de références seront clarifiés au besoin et le plan de travail adopté ;
- ⇒ et une réunion de pré-restitution à l'issue de la phase terrain, des constats et conclusions préliminaires.

L'offre technique et financière du consultant, doit nécessairement comporter les chapitres/points suivants :

- ⇒ la compréhension du mandat et une appréciation des termes de références ;
- ⇒ la démarche pour répondre aux questions évaluatives ;
- ⇒ le chronogramme d'exécution de la mission ;
- ⇒ Le budget de la prestation, avec indication des honoraires et les frais facturés au réel.

6. Expertise requise

La mission sera exécutée par un expert international assistée d'un expert national, qui doit avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction en français ainsi qu'une solide expérience en matière :

- ⇒ D'évaluation de projets/programmes de développement ;
- ⇒ De Gouvernance locale et de décentralisation ;

Une bonne connaissance de la décentralisation malienne, du contexte politique malien ; des questions de jeunesse et d'innovation, de l'éco culture/sport et une expérience de travail dans les pays en sortie de crise seraient un atout.

La notation des offres se fera suivant la grille ci-dessous :

Items	Notation	Observations
1. Compréhension du mandat	10	
2. Proposition méthodologique	20	
3. Expérience en évaluation	15	
4. Expertise avérée en décentralisation	15	
5. Expertise avérée en décentralisation au Mali	10	
6. Autres pertinentes (expertise en innovation, jeunesse; sortie de crise...)	10	
7. Proposition financière	20	
TOTAL	100	Note éliminatoire : moins de 60 points (hors offre financière)

7. Durée et période

La mission est programmée pour la période du deuxième trimestre 2020 (mars – avril – mai). Le nombre homme/jour de travail est fixé à 30 jours.

8. Budget et financement

La mission sera financée sur le budget de l'Ambassade, et l'Ambassade contractera l'équipe de consultants.

9. Annexes

9.1 Liste des Acronymes

AES :	Adduction d'Eau Sommaire
AMM :	Association des Municipalités du Mali
APL :	Associations de Pouvoirs locaux
ARM :	Associations des Régions du Mali
ASACO :	Association de Santé Communautaire
AUEP :	Association des Usagers Eau Potable
BAJJ :	Bureau d'Assistance juridique et judiciaire
CGE :	Comité de Gestion de l'Ecole
CGP :	Comité de Gestion des Points D'Eau Potable
CGS :	Comité de Gestion Scolaire
CPN :	Consultations Pré Natales
CSCOM :	Centre de Santé Communale
NCPN :	Nombre de Consultations Pré Natales

OGSP :	Organismes de Gestion des Services Publics
PGD :	Puits à Grand Diamètre
PCPS :	Projet Communes, Paix et Sécurité
PGLR :	Programme de Gouvernance locale Redevable
PMH :	Pompe à Motricité Humaine
PSA :	Plan Stratégique Pluriannuel couvrant la période 2018-2022
PSP :	Plan Stratégique Pluriannuel
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
SIT :	Système d'Information et de Transparence en ligne

9.2 Liste des documents de base à consulter :

- Document de programme
- Rapport d'étude diagnostique et de Baseline des indicateurs de résultats du programme GLR
- Premier amendement au contrat : documents relatifs au fonds flexible pour le financement de petits projets complémentaires, à caractère impactant pour le PGLR (Proposition et Avenant à l'Accord)
- Rapport d'évaluation mi-parcours
- Deuxième amendement au contrat : document d'extension du programme
- Documents relatifs au fonds d'appui à l'entrepreneuriat pour le financement des projets d'entreprises des jeunes (Etude de mise en place du fonds, convention entre les parties : Comité de crédit : BMS, FARE)
- Plan de communication
- Rapports semestriels 2015 à 2019 du programme.

9.3 Liste des Communes d'intervention

Liste des Communes d'intervention du PGLR											
Région Ségou											
CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb	CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb	CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb	CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb
Macina	Macina	1	Ségou	Pelengana	1	SAN	TENENI	1	Tominian	yasso	1
	Monimpébougou	2		Ségou	2		DAH	2		benena	2
	Boky-Wéré	3		Sébougou	3		SOMO	3		koula	3
	Kolongo	4		Konodimini	4		NIASSO	4		sanekuy	4
	Kokry Centre	5		Massala	5		SOUROUTOUNA	5		ouan	5
	Saloba	6		Cinzana Gare	6		N'TOROSSO	6		Tominian	6
	Souley	7		Dioro	7		DIEGUENA	7		Fangasso	7
	Felomana	8		Sibila	8		N'GOA	8		Madiakuy	8
	Tongué	9		Katiéna	9		BARAMANDOUGOU	9		Mafoune	9
	Diabaly	1		Baraouéli	1		DIELI	10		Fani	1
Dogofry	2	Konobougou	2	NIAMANA	11	Niala	2				
Niono	3	Kalaké	3	WAKI	12	Kourandou	3				
Siribala	4	Bouadjè	4	Oulon	13	Diéna	4				
Yeredon Saniona	5			San	14	Kémeni	5				
Sokolo	6			Kava	15	Beguéné	6				
Toridaga ko	7			Kasorola	16	Korodougou	7				
Kalasisgida	8			Siradougou	17	Kanzangas	8				
Mariko	9			TENE	18	Bla	9				
Sirifila Boundy	10					Yangasso	10				
						Tona	11				
						Falo	12				
Totaux	Communes	71									
	Cercle	9									
	Régions	1									
Région MOPTI											
CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb	CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb	CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb			
BANKASS	Baye	1	BANDIAGARA	BANDIAGARA	1	MOPTI	Mopti	1			
	Diallassagou	2		BARA SARA	2		Sio	2			
	Ouenkoro	3		DOUCOMBO	3		Socoura	3			
	Sokoura	4		PIGNARI BANA	4		Dialloubé	4			
	KANIBONZON	5		DOUROU	5		Oouroubé Doude	5			
	KLOGON HABBE	6		KENDIE	6		Konna	6			
	DINBAL HABBE	7		PIGNARI	7		Bassiro	7			
	BANKASS	8		SANGHA	8		FATOMA	8			
	SEGUE	9		TIMINIRI	9		BORONDOUGOU	9			
	TORI	10		WADOUBA	10		KOROMBANA	10			
	LESSAGOU HABBE	11		SEGUE IRE	11		KOUNARI	11			
	SOUBALA	12		METOUMOU	12		Koubaye	12			
DJENNE	Djenné	1	Koro	DIAMNATI	13						
	Madiama	2		LOWOL GUEOU	14						
	Ouro Ali	3		Dandoli	15						
	Femaye	4		Soroly	16						
	Fakala	5		Koro	1						
	Nema Badenya Kafo	6		Barapireli	2						
	DANDOUGOU FAKALA	7		Youdiou	3						
	DERARY	8		Pel Maoudé	4						
	PONDORI	9		Koporo Pen	5						
	Niansanari	10		Koporo Na	6						
				Dougoutene I	7						
				Dougoutene II	8						
				Madougou	9						
				Bondo	10						
Totaux	Communes	60									
	Cercles	5									
Région de GAO											
CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb	CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb						
Gao	Gao	1	Ansongo	Cercle : Ansongo	1						
	Gounzoureye	2		Ansongo	2						
	Tilemsi	3		Boura	3						
	Soni Ali Ber	4		Tessit	4						
	Anchwadj	5		Bara	5						
Menaka	Gabero	1	Bourem	Ouatagouna	6						
	Inekar	2		Tin- Hama	7						
	Alata	3		Bourem	1						
Anderamboucane	4	Tarkint	2								
				Taboye	3						
				Temera	4						
				Bamba	5						
Totaux	Communes	21									
	Cercle	5									
Région de TOMBOUCTOU											
CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb	CERCLE	NOM DE LA COMMUNE	Nb						
Diré	Arham	1	Tombouctou	Alafia	1						
	Bourem Sidi Amar	2		Bourem Inaly	2						
	Kondi	3		Lafia	3						
	Diré	4		Tombouctou	4						
	Tindirma	5		Goundam	1						
	Tingueregouf	6		Tonka	2						
	Dangha	7		Douékiré	3						
Niafunké	Tienkour	8	Rharous	Deoukouria	4						
	Banikan Narhawa	1		Rharous	1						
	Koumaïra	2		Serere	2						
	Dianké	3		Banikane	3						
	Léré	4		Hamzakoma	4						
	Fitouga	5									
	N'Gorkou	6									
	Soboundou	7									
Soumpi	8										
Totaux	Communes	28									
	Cercle	5									
SYNTHESE	Nombre de Communes	180									
	Nombre de Cercles	24									
	Nombre de Régions	4									